

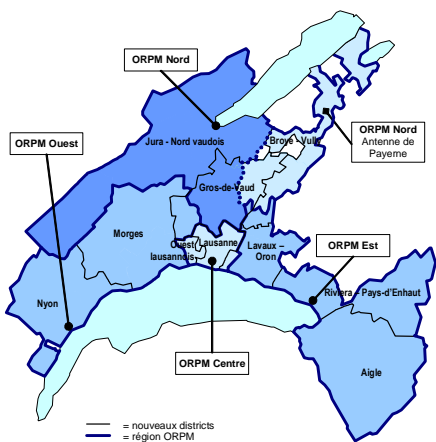
# ORPM

## Offices régionaux de protection des mineurs

Depuis 2004, l'intervention socio-éducative du SPJ est conduite à partir des quatre Offices régionaux de protection des mineurs.

Pour 2006, le nombre d'interventions socio-éducatives se répartissait comme suit dans les régions :

	Dossiers suivis dans l'année	Dossiers actifs en fin d'année	Proportion suivis SPJ / population 0-19 ans
Ouest	836	680	1.72 %
Nord	1404	1161	3.58 %
Centre	1983	1687	3.58 %
Est	1120	906	2.68 %
<b>Total</b>	<b>5343</b>	<b>4434</b>	<b>2.90 %</b>



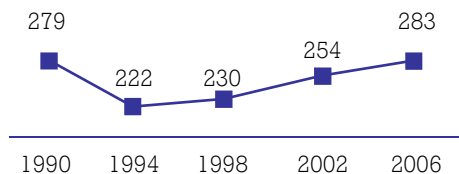
SPJ – août 2007

# Offices régionaux de protection des mineurs

## Surveillance de l'accueil de mineurs

### 1. Adoption

Les dossiers d'adoption comprennent les phases d'enquête en autorisation, de recherche d'un enfant et de suivi de l'enfant adopté ou accueilli en vue d'adoption.



### 2. Structures d'accueil collectif de jour

Année	Nombre de structures	Places d'accueil à la journée	Places d'accueil à temps réduit
2000	352	4018	3829
2001	359	4234	3792
2002	367	4565	3933
2003	380	5033	3948
2004	396	5585	3996
2005	403	6686	3468
2006	410	7014	3323

### 3. Accueil familial de jour

Année	Mamans de jour agréées	Nouvelles demandes d'accueil	Enfants accueillis (total)
1996	1388	2814	2100
1998	1419	3210	2633
2000	1354	3886	3256
2002	1338	3937	3543
2004	1260	4012	3622
2006	1253	3831	3899

Ce tableau rapporte les chiffres des 34 structures de coordination communales ou intercommunales avec lesquelles le SPJ collabore dans le domaine de l'accueil familial de jour des enfants.

### 4. Familles d'accueil

Le SPJ fait appel à des familles d'accueil pour le placement hors de leur milieu familial de mineurs suivis par le SPJ, l'Office du tuteur général et le Tribunal des mineurs, ou pour soutenir la famille (accueil durant les week-ends et vacances).

Type d'accueil (sans les familles d'accueil hors canton)	Nombre de familles d'accueil	Nombre d'enfants placés
Accueil à la semaine	135	195
Week-end + vacances	91	134
Famille élargie (semaine)	66	77
Famille élargie (w.e. + vac.)	32	37

**Total 2006** 320<sup>1</sup> 443

<sup>1</sup> Le total est inférieur à la somme, quelques familles pratiquant deux types d'accueil.

### 5. Institutions

Le SPJ autorise toutes les structures d'hébergement pour enfants (écoles avec internat, colonies, etc.).

Il fait appel à des institutions éducatives spécialisées pour le placement hors de leur milieu familial de mineurs suivis par le SPJ, l'Office du tuteur général et le Tribunal des mineurs.

Type d'accueil	Nombre d'institutions	Nombre de places
Accueil d'urgence	4	43
Accueil 0-5 ans	2	20
Accueil 6-16 ans	12	179
Institutions avec école	5	112
Accueil adolescents	9	101
Autre	1	24

**Total 2006** 33 479

N.B. : ce tableau ne prend pas en compte les places en externat ou en ambulatoire, ni l'AEMO (action éducative en milieu ouvert : env. 750 suivis en cours).

# Surveillance de l'accueil de mineurs



## 1957 - 2007

## Prestations du Service de protection de la jeunesse en chiffres



Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

# Missions et ressources

Trois **missions** sont confiées au Service de protection de la jeunesse (SPJ) :

- la **prévention** de la mise en danger des mineurs, en particulier la prévention primaire pour la petite enfance
- la **protection** de mineurs en danger dans leur développement, confiée aux quatre Offices régionaux de protection des mineurs chargés de l'intervention socio-éducative
- la **surveillance** de l'accueil d'enfants hors du milieu familial (que l'enfant soit adopté, placé en famille d'accueil, en institution, ou accueilli à la journée)

Pour accomplir ces missions, les ressources suivantes sont allouées au SPJ :

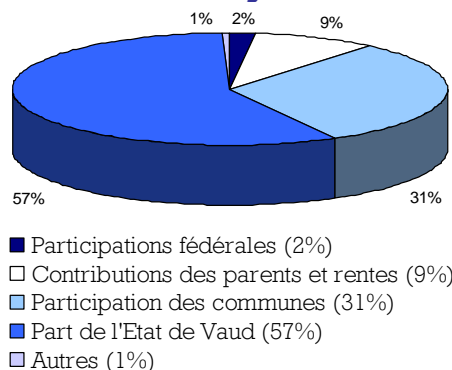
## 1. Ressources humaines

Processus	1987	2007
	nb de postes (ETP)	
<b>Direction, gestion et support</b>	<b>17.50</b>	<b>25.65</b>
<b>Intervention socio-éducative</b>	<b>38.95</b>	<b>89.30</b>
- encadrement	4.00	9.10
- personnel social	29.90	67.25
- secrétariat social	5.05	12.95
<b>Surveillance de l'accueil de mineurs</b>	<b>10.40</b>	<b>20.05</b>
- encadrement	1.00	2.00
- adoption	1.90	2.65
- accueil de jour	2.50	4.40
- placements familiaux	3.00	4.50
- institutions	2.00	2.50
- secrétariat	3.00	4.00
<b>Prévention</b>	<b>1.25</b>	<b>1.05</b>
- prévention petite enfance	1.00	0.80
- secrétariat	0.25	0.25
<b>Total</b>	<b>71.35</b>	<b>136.05</b>

## 2. Ressources financières

Budget (en millions de francs)	1986	2006
<b>Subventions</b>	<b>29.95</b>	<b>58.74</b>
- institutions vaudoises	23.49	44.04
- institutions hors canton	2.96	6.15
- accueil de jour 0-12 ans		6.11
- prévention primaire petite enfance		1.10
- subventions diverses	0.48	1.34
- subventions aux écoles sociales	3.02	
<b>Aides individuelles</b>	<b>8.65</b>	<b>10.44</b>
- soutien aux familles		0.38
- frais de placement en institution		7.19
- frais de placement en familles d'accueil		2.87
<b>Frais de fonctionnement (salaires, frais généraux)</b>	<b>6.09</b>	<b>15.66</b>
<b>Total</b>	<b>44.69</b>	<b>84.84</b>

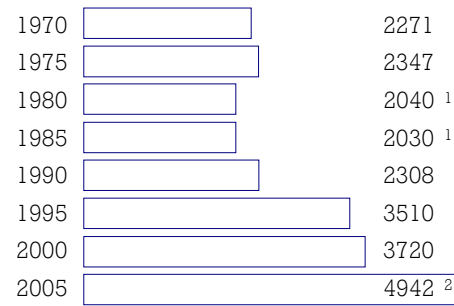
### Financement du budget 2006



# Missions et ressources

# Intervention socio-éducative

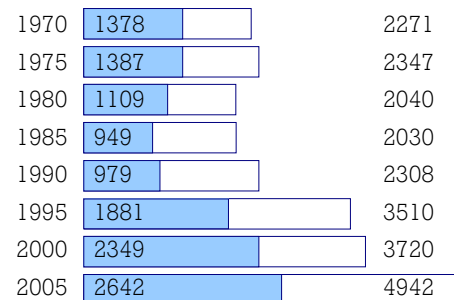
## 1. Nombre d'interventions socio-éducatives du SPJ



<sup>1</sup> Sans l'activité du « Groupe accueil ».

<sup>2</sup> 2006 : 5343 interventions socio-éducatives.

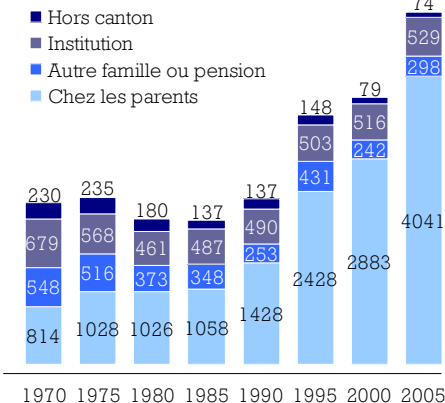
## 2. Interventions sur la base d'un mandat judiciaire



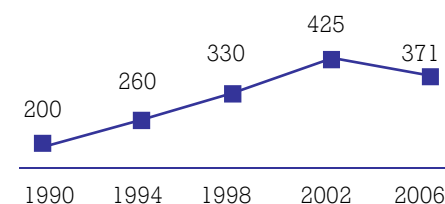
## 3. Age des mineurs

	0-6 ans	7-15 ans	16+ ans	Total
1985	286	778	966	2030
1990	407	1014	887	2308
1995	677	1776	1057	3510
2000	722	2071	927	3720
2005	945	2692	1305	4942

## 4. Lieu de vie des mineurs



## 5. Évaluations en divorce<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Les évaluations en divorce sont toujours effectuées sur la base d'un mandat judiciaire.

## En résumé...

	Intervention socio-éducative	Évaluation en divorce	Dossiers financiers <sup>1</sup>	Total
1990	2308	200	596	3104
1995	3510	265	659	4507
2000	3720	345	556	4621
2005	4942	331	428	5701

<sup>1</sup> Outre les dossiers d'interventions socio-éducative, le SPJ gère les **dossiers financiers** des mineurs accueillis en institution ou en famille d'accueil à la demande de l'Office du tuteur général (205 en 2006) ou du détenteur de l'autorité parentale (144 en 2006).

# Intervention socio-éducative